Commission scolaire des Patriotes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE 3 SEPTEMBRE 2014

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 14, NUMÉRO 2

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 2 septembre 2014.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

- Le Conseil a adopté la version modifiée du *Règlement sur la délégation de certaines fonctions dévolues au dirigeant de l'organisme par la Loi sur les contrats des organismes publics (LRQ c. C-65.1), ses règlements afférents et la Politique de gestion contractuelle du Conseil du trésor.*

  La révision de ce règlement était nécessaire en raison des modifications apportées depuis deux ans à la *Loi sur les contrats des organismes publics.*

- Le Conseil a approuvé le projet de P*olitique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016* et a mandaté le Service de l'organisation scolaire afin qu'il tienne une consultation sur ce projet auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion.

  La consultation se tiendra du 3 septembre au 14 novembre 2014.

- Le Conseil a approuvé les documents suivants, afin qu'ils soient soumis à une consultation :

  » Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018

  » Projet de liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2015-2016

  » Projet d'actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2015-2016

  La date de retour de la consultation est fixée au 14 novembre 2014.

- Le Conseil a adopté un plan de redressement qui prévoit des compressions de 5 160 000 $, lesquelles s'additionnent à des compressions de plus de 800 000 $ déjà prévues au budget adopté le 26 août dernier.

  Rappelons que le budget 2014-2015 de la CSP prévoit un déficit de 5,1 M$;

  Ce plan de redressement doit permettre un retour à l'équilibre budgétaire en 2016-2017;

  Ce plan prévoit une série de compressions, établies centralement, pour un total de 2,02 M$, ainsi qu'un montant de 3,140 M$, partagé entre les écoles, les centres de formation et les services centraux, qui pourront chacun identifier les compressions à effectuer localement pour atteindre ce total.

La séance en ajournement du Conseil des commissaires qui se tiendra le 23 septembre 2014 sera la dernière de l'actuel Conseil. Le nouveau Conseil des commissaires qui sera constitué à la suite des élections scolaires générales du 2 novembre 2014 se réunira pour la première fois le 11 novembre 2014.

Pour toutes les informations concernant les élections scolaires, consultez notre site Web.

PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 23 septembre 2014, à 19 h 30

1216, Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT